

« Programme de conservation de la biodiversité par la transhumance dans le versant sud du Haut Atlas - CBTHA »

**Fiche d'Information**

**Numéro de projet**  
00013676  
00013677

**Durée du Projet**  
2001 - 2010

**Budget**

<b>FEM</b>	<b>4 369 400 USD</b>
<b>PNUD</b>	<b>500 000 USD</b>
<b>Contribution du Gouvernement du Maroc</b>	<b>1 860 000 USD</b>
<b>Contribution locale</b>	<b>165 000 USD en espèces</b>
<b>Contribution en nature :</b>	
<b>Contribution du Gouvernement du Maroc</b>	<b>850 000 USD</b>
<b>Contribution locale</b>	<b>1 275 000 USD</b>
<b>Fonds parallèles</b>	<b>737 000 USD</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 756 400 USD</b>

**Organisme gouvernemental chargé de l'exécution**

Ministère de l'agriculture et de la Pêche maritime

**Localisation géographique :** Région de Ouarzazate

**Description**

Le projet permet de préserver, de façon significative, la biodiversité du versant Sud du Haut Atlas, par l'adoption d'une démarche innovatrice intégrant la gestion des terres pastorales et la conservation de la biodiversité dans un écosystème reposant sur le pâturage. Il est prévu, au terme du projet, d'en tirer, tant au niveau global qu'à l'échelle nationale, des avantages qui, outre leur intérêt pour les besoins de démonstration, assureront la viabilité et la pérennité d'un projet au niveau local. Les menaces à la biodiversité trouvent les origines dans les incitations déséquilibrées favorisant une implantation désordonnée, la reconversion de zones humides et de pâturages communs en des champs de culture, la mobilité réduite du bétail, et l'inconscience. Le projet s'attellera à ces causes profondes par le biais d'une relance des régimes de gestion de la transhumance bioamical et des propriétés communes, de la planification d'utilisation des terres et des incitations innovatrices pour la conservation de la biodiversité des parcours et de la faune sauvage. Le projet démontrera l'efficacité de cette approche innovatrice et son applicabilité à d'autres régions arides, à des écosystèmes reposant à la fois sur le pâturage de ruminants et sur les régimes traditionnels de gestion des propriétés communes qui demeurent viables. Le Ministère de l'Agriculture sera l'institution gouvernementale partenaire chargée d'apporter au projet orientation et supervision. Le projet est conforme aux priorités de la Stratégie Nationale de Biodiversité, du programme de développement durable du PNUD et des Orientations opérationnelles du FEM.

**Objectifs**

Les objectifs et résultats du projet sont principalement :

**Objectif 1 :** Concevoir des plans intégrés de conservation de la biodiversité et de gestion durable.

**Résultats attendus**

- Suppression des barrières informationnelles aux institutions locales fortes et aux plans de gestion participative.
- Création de diverses organisations pastorales pour la gestion de la transhumance, la planification de l'utilisation des terres et la conservation de la biodiversité.
- Conception de 4-6 Plans Intégrés de Transhumance et de Gestion de la Biodiversité.

**Objectif 2 :** La mise en oeuvre des plans intégrés de conservation de la biodiversité et de gestion durable.

**Résultats attendus**

- Protection des sites clés de biodiversité et création de la réserve Co-gérée du Saghro
- Remise en état des sites clés de biodiversité
- Gestion des propriétés communes, application du zonage et renforcement de la capacité de suivi.

**Objectif 3 :** Offre d'incitations pour la conservation de la biodiversité et de la transhumance

**Résultats attendus**

- Démonstration et application d'incitations économiques et institutionnelles pour la conservation de la biodiversité et la transhumance.
- Sensibilisation au niveau local et respect des lois.

**Objectif 4 :** L'intégration des questions de biodiversité dans le débat politique aux niveaux provinciaux et nationaux.

**Résultats attendus**

- Sensibilisation au niveau provincial et renforcement de la capacité pour intégrer les questions de transhumance et de biodiversité dans les activités de base.
- Sensibilisation au niveau national et intégration des questions de transhumance et de biodiversité dans le débat politique.

**Originalité du projet**

- Sa préparation et son montage sont participatifs;
- Il répond parfaitement aux priorités nationales et internationales en matière de biodiversité et de lutte contre la désertification;
- Il constitue un cadre approprié pour la planification décentralisée, la participation communautaire et la promotion de la société civile;
- Il attribue une place de choix à l'éducation et à la santé des bénéficiaires et à la femme qui exploite les ressources naturelles;
- Il adopte l'approche des plans intégrés qui visent à promouvoir le développement local et la gestion rationnelle des ressources naturelles.